

S'informer pour agir

Tous secteurs
d'entreprises

Souhaitant s'informer et
agir avant d'être en
difficultés

GRATUIT

Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des Entreprises

*Ce qu'en pensent
nos clients...*



Votre entreprise connaît des signes de premières difficultés, vous souhaitez prendre des mesures afin d'apporter un correctif et d'anticiper les éventuels aléas.

■ Descriptif :

Le Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP), composé de 3 intervenants (un juge honoraire du Tribunal de Commerce, un avocat et un expert comptable), vous reçoit, sur rendez-vous, pour vous informer, vous conseiller et vous orienter après analyse de la situation de votre entreprise.

Le CIP répond à la nécessité de développer la prévention, afin d'éviter bien en amont le dépôt de bilan.

L'objectif est de vous donner une information complète vous permettant de :

- mieux anticiper les difficultés,
- mieux gérer la crise, si elle se présente,
- mieux utiliser les procédures amiables trop souvent méconnues.

Ces entretiens sont sans engagement de votre part : ils n'auront d'autre suite que celle que vous déciderez de leur donner, en toute indépendance.

Vous êtes reçu uniquement sur rendez-vous, de façon confidentielle et gratuite.

■ Informations pratiques :

Lieu : Agence de la CCI du Loiret, 61 rue Coquillet – 45200 Montargis

Le CIP se réunit tous les 3èmes jeudi du mois dans le cadre des jeudis de la prévention

Rendez-vous à prendre au préalable auprès de Mme Guylaine Picq
au 02 38 93 49 45

Frédéric FONTAINE – 02 38 93 19 36
frederic.fontaine@loiret.cci.fr